

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 24 mars 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 17 mars 2016

Publié le 25 mars 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	

### *Membres absents :*

M. François NOWOTNY	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gaston FOUCHERES	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**

**Contrats de Concession Eau potable et Assainissement - Fonds spéciaux travaux - programme prévisionnel 2016**

Depuis plusieurs années, le Grand Dijon a engagé une politique de préservation des ressources en eau et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de son territoire.

Ainsi, les études d'Aire d'Alimentation de Captage, initiés en 2014 sur le captage des Vernottes (Couternon) et des sources du Suzon et de Morceuil et qui seront finalisées cette année, vont être étendues à partir de 2016 aux autres captages de ces contrats situés en Zone de Répartition des Eaux : Champ Captant des Gorgets, Puits du Pré aux bœufs (Plombières-lès-Dijon), Source du Crucifix (Corcelles-les-Monts).

Les autres ressources du Grand Dijon : Puits des Valendons (Chenôve), Puits de la Rente Logerot (Marsannay-la-Côte) et captage des Herbiottes (Longvic) seront aussi concernées par des études d'aire d'alimentation de captage au titre du budget annexe de l'eau potable du Grand Dijon.

Dans le même temps, le programme ambitieux de renouvellement des réseaux d'eau potable va se poursuivre, avec comme opération prioritaire : la réhabilitation sur 4 km de la canalisation Ø800mm reliant le champ captant de Poncey-les-Athée à Dijon et la réhabilitation de 2 puits complémentaires du champ captant de Poncey-les-Athée.

Il est à noter que cette opération, primordiale pour la sécurisation en eau potable du Grand Dijon, pourrait avoir un impact sur le reste des investissements programmés sur 2016 en cas de subventions moindre de ces opérations par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Le montant des dépenses des fonds serait alors révisé pour tenir compte de cette baisse de subvention afin de ne pas provoquer un bilan déficitaire des fonds spéciaux.

C'est dans ce contexte que les concessionnaires présentent, comme chaque année, un programme de travaux d'eau potable ou d'assainissement, selon la nature du contrat de concession considéré, à inscrire aux fonds spéciaux travaux dont la dotation est calculée selon les dispositions arrêtées dans les contrats ou leurs avenants.

Dans le cadre des travaux pour l'année 2016, il est proposé d'approuver les programmes prévisionnels ci-après annexés, qui se décomposent de la façon suivante (montants totaux hors subventions) :

- Concession Eau potable de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot pour un montant de 7 298 921,42 € H.T.,
- Concession Eau potable de l'Est dijonnais pour un montant de 725 840,00 € H.T.,
- Concession Eau potable de Talant pour un montant de 68 400,00 € H.T.,
- Concession Assainissement de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts pour un montant de 1 605 734,95 € H.T.,
- Concession Assainissement de Talant pour un montant de 10 706,88 € H.T.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver**, sous réserves de la décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse d'accorder tout ou partie des subventions attendues, les programmes prévisionnels de travaux 2016 à imputer sur les fonds spéciaux travaux Eau potable et Assainissement des Contrats de concession,
- **de charger** les concessionnaires de solliciter les subventions nécessaires et d'obtenir l'autorisation de commencement des travaux,
- **de charger** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 70

CONTRE : 0

*DONT 14 PROCURATIONS*

ABSTENTION : 6

NE SE PRONONCE PAS : 0